

Communiqué de presse du 18 juin 2018

Combattre la précarité, sans nous laisser diviser

La CGAS a déposé ce jour son initiative « 23 frs, c'est un minimum ! », munie de 7754 signatures, dont l'essentiel a été récolté en seulement trois semaines, tandis que celle de l'UDC genevoise a mordu la poussière faute de signatures, et que celle du MCG connaîtra peut-être le même sort d'ici quelques heures. Pour les syndicats genevois, le signal que donne ainsi la population est sans équivoque : les vociférations anti-frontaliers-ères et anti-étrangers-ères ne prennent plus, alors qu'il est urgent de véritablement combattre la précarité liée aux bas salaires.

Victoire d'étape

L'objectif ayant été atteint au 1^{er} mai, la CGAS a dès lors suspendu la récolte active pour l'initiative « 23 frs, c'est un minimum ! », ce qui n'a pas empêché quelques 700 autres signatures d'encore arriver par poste aux syndicats depuis cette date. La détermination avec laquelle les salarié-e-s de ce canton ont signé cette initiative démontre que le moment est venu d'instaurer un salaire minimum légal à Genève. « 23 francs de l'heure, c'est un minimum » : plus qu'un slogan, c'est la conviction profonde de nombreuses travailleuses et de nombreux travailleurs rencontré-e-s sur les stands de récolte depuis le 9 avril dernier.

Une vraie réponse

« Quoi ? Parce que tu ne veux pas que les frontaliers soient correctement payés, tu te privas toi-même d'un salaire correct ? ». C'est en ces termes qu'une jeune femme répondait outrée à son compagnon qui ne voulait pas signer l'initiative au motif qu'elle ne fait aucune distinction entre les travailleurs-euses « indigènes » et les frontaliers-ères. Cette conversation entendue sur un stand illustre un autre fait marquant de cette récolte : sauf quelques un-e-s, les salarié-e-s ne croient visiblement plus à la supercherie de l'extrême droite. « Ils-elles ont au contraire bien compris que la responsabilité des bas salaires n'est pas imputable aux étrangers-ères ou aux frontaliers-ères, mais bien aux abus patronaux, contre lesquels l'initiative syndicale apporte une vraie réponse, dans un combat commun et solidaire de l'ensemble des travailleurs-euses, d'où qu'ils-elles viennent et où qu'ils-elles habitent », déclare Davide De Filippo, co-secrétaire général du SIT et vice-président de la CGAS.

Bataille bien engagée

Ce résultat démontre que cette initiative répond à un vrai besoin et à une revendication essentielle des travailleurs-euses. « Les salarié-e-s ne croient plus non plus au discours lénifiant des patrons sur le partenariat social, car le

résultat de ce partenariat, ils-elles l'ont devant leurs yeux : bas salaires et précarité, particulièrement pour les femmes », commente Audrey Schmid, du syndicat Unia.

Pour la CGAS, c'est maintenant une autre bataille qui commence, celle de la mobilisation des salarié-e-s, pour transformer ces 7754 signatures en un OUI populaire sonnante trébuchant lorsque l'initiative passera en votation.

Contacts :

Davide De Filippo, co-secrétaire général du SIT et vice-président de la CGAS

Audrey Schmid, secrétaire syndicale UNIA en charge du dossier